

S.S.I.A.P. 3

(Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

Accès à la formation -Prérequis

- Satisfaire à une évaluation écrite (connaissances générales, aptitude métier) et entretien individuel.
- Titulaire du S.S.I.A.P.2 (ou ERP2 /IGH2 délivré avant le 31/12/2005) et justifier de 3 ans d'expérience dans la fonction.
- Ou titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum (Bac) ou Validation des Acquis de l'Expérience donnant un niveau 4.
- Titulaire d'une certification PSC1, SST ou PSE1 en cours de validité à l'entrée en formation.
- Certificat médical spécifique SSIAP (moins de 3 mois).

Objectif de la formation

Etre capable d'organiser et gérer le service et d'assurer la mission de conseiller technique du chef d'établissement

Contenu de la formation

Préparation à la qualification SSIAP.3 216 heures

1/ Le feu et ses conséquences – 12h

- Le feu (Eclosion et développement du feu)
- Comportement au feu (Réaction et résistance au feu)
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

2/ La sécurité incendie et les bâtiments – 65h

- Matériaux de construction
- Etudes de plans – Outils d'analyse

3/ Réglementation incendie – 70h

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours – Visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

4/ Gestion des risques – 23h

- Analyse des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

5/ Conseil au chef d'établissement – 6h

- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

6/ Correspondant des commissions de sécurité – 6h

- Commissions de sécurité

7/ Management de l'équipe de sécurité – 26h

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de droit du travail et de droit civil et pénal

8/ Budget du service sécurité – 8h

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat – Fonction maintenance

Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

FILIERE PREVENTION SECURITE

Validation des acquis

Certificat de qualification professionnelle
(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0027-2016 bis)

- Qualification S.S.I.A.P. 3

Examen en fin de formation

(3^{ème} degré de qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie : Chef de service)

Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

Examen : 2 épreuves écrites (40 min. et 2h30.)
 Epreuve orale : 15 min/candidat.

Effectif prévu : De 6 à 10

Durée de la formation : 216 heures
 réparties sur 3 mois - Hors temps d'examen.

Délai d'accès : Un mois avant le début de la formation.

Horaires : Du lundi au vendredi
 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
 Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT – Marion SCOMPIGLI

Tarif sur demande.

Lieu de formation

Espace Nikaïa
 11, Avenue du Docteur Victor Robini
 06200 NICE
 Tél. : 04 97 18 11 33

www.inseit.com

inseit.formation@wanadoo.fr